

M A I R I E
D E
L O N S - L E - S A U N I E R

CHEF LIEU DU DÉPARTEMENT
D U J U R A



IA/SM

Arrêté P.2020-048

Objet :

**Délégation de fonctions
à Madame Nicole PARAISSO**

**Commission Consultative
des Services Publics Locaux**



Le Maire de la Ville de Lons-le-Saunier

- VU l'article L 2122-18 du Code Général des Collectivités Territoriales qui confère au Maire le pouvoir de déléguer une partie de ses fonctions sous sa surveillance et sa responsabilité,
- VU l'article 5 de la loi n° 2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité et l'article L 1413-1 du Code Général des Collectivités Territoriales,
- VU la séance du Conseil Municipal en date du 04 juillet 2020 au cours de laquelle il a été procédé à l'installation de Madame Nicole PARAISSO, Adjointe,
- VU la séance du Conseil Municipal en date du 27 juillet 2020 décidant la constitution d'une Commission Consultative des Services Publics Locaux,

ARRÊTE

Article 1 Il est donné délégation de fonctions à **Madame Nicole PARAISSO**, Adjointe, pour présider la Commission Consultative des Services Publics Locaux.

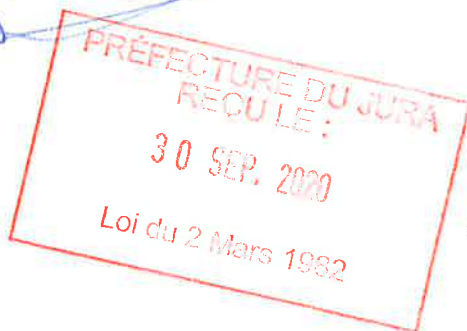
Article 2 Madame la Directrice Générale des Services de la Mairie est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Signature :



Paraphe :

NP



Lons-le-Saunier, le 28 septembre 2020

Le Maire,

Jean-Yves RAVIER



Les litiges concernant cet arrêté doivent être portés devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois suivant sa notification.